Réveil Agricole

Comment combattre le Doryphore

Dans une note précédente, nous avons indiqué qu'en raison de la période sèche que nous subissons, particulièrement propice à la pullulation des insectes nuisibles, il fallait craindre que le doryphore dont le pouvoir d'extension est considérable, n'envahisse la plupart des cultures de pommes de terre du département.

Déjà l'insecte s'est montré en divers points et l'on signale même la présence de larves. Il importe donc que les planteurs, petits et grands, et aussi les amateurs de jardins, se préoccupent sans tarder de protéger leurs cultures de pommes de terre.

Comme il fut conseillé à plusieurs reprises, il y a lieu de visiter chaque semaine et minutieusement les plantations et d'opérer les ramassages et la destruction immédiate des adultes, des pontes et des larves.

Lorsqu'un champ est très contamine, il est de toute nécessité de pulvériser des bouillies arsenicales, soit à l'arséniate de plomb, soit à l'arséniate de chaux, non seulement sur les parties infestées, mais aussi sur les champs voisins. La quantité de solution à répandre varie avec l'état de végétation des plantes, de 500 à 1.000 litres par hectare ; pour augmenter l'adhérence de la bouillie sur les feuilles, il est conseille d'ajouter à la bouillie arsenicale de 2 à 4 litres de lait écrème par hectolitre.

Certains planteurs hésitent à employer l'arséniate, sous prétexte que c'est un poison, nécessitant toute une série de précautions pour éviter des accidents. Au surplus, l'arsenic n'agit que par injection, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas que les insectes soient tombés, il faut qu'il soit absorbé. C'est bien pour les larves qui sont très voraces, mais on n'atteint presque pas les insectes parfaits qui mangent peu et peuvent même s'abstenir complètement de manger pendant plusieurs jours, s'ils trouvent sur les feuilles un produit qui leur déplait.

Pour ce qui concerne le reproche fait aux arsenicaux d'empoisonner le gibier de l'enquête officielle poursuivie dans toute la France par l'Institut des Recherches agronomiques, il resulte que l'on a relevé aucun fait précis de destruction.

Quoi qu'il en soit, depuis déjà quelques années, on cherche à mettre au point des produits efficaces à la fois par ingestion et par contact, de façon à atteindre les larves et les insectes parfaits.

L'industrie a mis au commerce des poudres minérales à base de fluor et d'autres végétales contenant de la pyrètre et des extraits de derris, qui ont été expérimentées l'an dernier et qui se sont montrées très efficaces.

LE PROCÉDÉ DE DESTRUCTION PAR POUDRAGE EST RAPIDE ET ÉCONOMIQUE

Comme produits offerts aux agriculteurs, on peut retenir ceux renfermant du **fluosilicate de baryum** que l'on emploie en mélange avec trois et quatre fois son poids de talc. L'action insecticide est très satisfaisante et l'on obtient au moment de l'application une mortalite analogue à celle de l'arséniste déplomèque. La protection assurée est peut-être de moins longue durée, ce qui oblige à augmenter le nombre de traitements.

Le Derris et le Cubé sont des arbustes tropicaux qui contiennent dans leurs racines, un alcaloïde insecticide, la roténorre. Les poudres contenant 25 à 30 % de racines, ayant elles-mêmes une richesse de 5 à 6 % de roténorre se montrent à la fois insectifuges, insecticides de contact et d'ingestion. L'emploi de ces poudres se répand surtout en culture maraîchère et d'amateurs, où leur faible toxicité pour l'homme leur donne une grande supériorité sur les autres produits. Leur adhérence est sous la dépendance de leur finesse.

Le grand avantage de ces produits sans arsenic est aussi qu'on peut les employer en poudrage, alors que la loi n'autorise pas encore l'emploi des poudres arsenicales à base de plomb et de chaux.

Ajoutons qu'avec le poudrage, il n'y a pas de transport d'eau, le travail est trois ou quatre fois plus rapide, ce qui permet d'exécuter le traitement au moment le plus favorable et avec la moindre dépense. Un appareil est indispensable, mais on peut facilement se procurer une poudreuse, dont le prix est relativement modique. Bien réglée, la poudreuse dépense de 10 à 12 kilos de poudre à l'hectare.

De sorte que la pratique du poudrage constitue un progrès important dans la lutte contre le doryphore. Les essais poursuivis en France par M. Trouvelot, Directeur du Laboratoire de campagne du Doryphore depuis plusieurs années, réalisés avec les mêmes modèles de poudreuses à dos et à grand travail que ceux employés couramment en Amérique et en Allemagne ont donné des résultats très encourageants. Ils ont permis d'obtenir une action immédiate au moins aussi grande et une persistance du même ordre que les traitements liquides.

Les poudrages arsenicaux peuvent être autorisés, localement à titre expérimental et sous le contrôle des Laboratoires. Sans doute ces produits sont toxiques, mais si l'opérateur évite de se trouver dans le nuage qu'il émet, il n'y a pas plus de risques que dans les applications liquides même chez les opérateurs professionnels qui, chaque année traitent des centaines d'hectares.

Le danger serait pratiquement nul dit M. Trouvelot, en dehors de la proximite des habitations et des potagers, on peut donc espérer que cette nouvelle technique de traitement sera sous peu autorisée.

Terminons, en disant que la technique des poudrages arsenicaux tend à s'imposer aux Etats-Unis; actuellement, c'est le tiers des cultures de pommes de terre qui est traité à sec au moyen de l'arséniate tricalcique qui remplace de plus en plus l'arséniate diplombique. Ce produit aussi toxique que l'arséniate de plomb est moins coûteux et présente au surplus des qualités d'adhérence plus grande dans le poudrage.

LABOR.

UN PUITS DE LAIT

24 litres de lait en 48 heures
10.725 litres de lait en 300 jours

telle est la production de la vache « Havane », 1er prix du concours laitier.

Le propriétaire, M. H. ORENS à Lataule (Oise), nous écrit :

« **En fait d'aliments concentrés, « je n'emploie que les EXTRAITS de « SOYA des HUILERIES DU NORD, « inutile donc de vous dire tout le « bien que j'en pense.** »

Notice et échantillons aux Huileries du Nord. Service R, à LOMME (Nord).

9387

LA LUTTE CONTRE LA CÉCIDOMYIE du chou-fleur dans la région audomaroise

LES INTÉRESSANTES OBSERVATIONS FAITES SUR LA VIE DE L'INSECTE. — LES MOYENS DE LUTTE ENVISAGÉS

La Cécidomyie du chou-fleur, voilà, certes, qui préoccupe actuellement beaucoup les maraichers de la région audomaroise et tous leurs « collègues » de la région du Nord.

Cet insecte, qui ravage actuellement les cultures maraicheres, et plus particulièrement celle du chou-fleur, fit timidement son apparition vers 1906.

Immédiatement, on constata que les cultures les plus touchées étaient celles du chou-fleur, du chou rouge et des choux de Bruxelles.

Tout d'abord, on crût se trouver en face d'un champignon ou pourriture. Les maraichers commencèrent donc à lutter dans ce sens.

Toutefois, les ravages augmentant avec

M. R.-L. BOUILLET au travail dans son laboratoire

une grande rapidité, et la culture des choux étant menacée d'être promptement anéantie, des recherches furent effectuées en Hollande, au Danemark, en Angleterre, puis en France, afin de combattre ce fléau.

Bientôt, on acquit la certitude que ce qui avait tout d'abord semblé être un champignon était bel et bien un insecte « La Cécidomyie du chou-fleur ».

Dans le Nord de la France et tout particulièrement dans les marais de la région audomaroise, la culture des choux, surtout celle du chou-fleur, a particulièrement souffert depuis une dizaine d'années.

Au cours des nombreuses conférences qui ont eu lieu, on a beaucoup parlé de « l'avortement du chou-fleur ».

Devant le péril qui devenait de plus en plus grand, l' « Union Syndicale des Maraichers de St-Omer » décida d'agir promptement.

« Le Syndicat de défense des Cultures maraichères » lui succéda.

Sous l'active et énergique impulsion de son dévoué président, M. Cyrille DEWERDT et de tout le Comité, il entama la lutte contre « la mouche du chou-fleur. »

Les Pouvoirs Publics et les services compétents du Ministère de l'Agriculture furent successivement alertés.

Les maraichers eurent de nombreuses entrevues avec les parlementaires de la région.

Ces derniers leur promirent d'user de toute leur influence afin d'organiser une lutte efficace contre le terrible insecte.

Enfin, tout dernièrement, un laboratoire de Recherches a été installé dans une propriété appartenant à M. Adrien et sise rue de la Faïencerie, dans le faubourg du Haut-Pont.

Dans un de nos précédents numéros nous avons d'ailleurs longuement relaté la visite qu'ont faite au laboratoire les membres de ce Syndicat.

Tous les renseignements qu'ils désiraient obtenir leur ont été donnés avec une grande amabilité, par M. L. Bouchet, le jeune et actif ingénieur, qui, depuis le 15 Mars dernier, se livre dans ce laboratoire, au milieu des champs de choux-fleurs, à de minutieuses recherches et à de nombreuse expériences afin de trouver le moyen de lutter avec succès contre ce terrible insecte.

Au moment même de l'apparition de « la mouche du chou-fleur », dans les cultures maraichères de notre région nous avons voulu donner à nos lecteurs un bref aperçu de la vie de cet insecte et les documenter sur les moyens qui vont être essayés en vue de faire cesser son action destructive.

D'après les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer, avec une obligeance dont nous l'en remercions, M. R. L. BOUCHET, directeur du « Laboratoire de Recherches concernant la Cécidomyie du chou-fleur », ce parasite serait un petit moucheron du genre cécidomyie, d'un jaune verdâtre, mesurant environ 1m/m5, qui s'accouple dès son apparition et dont les femelles pondent de quinze à vingt œufs dans chacun des cinq ou six choux qu'elles visitent.

De ces œufs minuscules sortent plus ou moins rapidement, suivant les conditions météorologiques, de très petites larves transparentes qui gagnent le cœur se nourrissant des exudations qu'elles provoquent, amenant ainsi des troubles profonds dans la végétation de la plante.

Les premiers symptômes du mal apparaissent vers la fin mai.

Les feuilles s'entre-croisent au-dessus du bourgeon terminal qui cesse de s'accroitre et qui, envahi par des bactéries de putréfaction, se décompose.

Au maximum de leur développement, ces larves de 3 à 4m/m sont d'un blanc jaunâtre, très aplaties et fortement rétrécies en avant.

Elles sautent à terre et pénètrent sous la couche superficielle du sol en tissant un cocon de soie très fine analogue à celui des papillons.

Une douzaine de jours plus tard, ces nymphes remontent et émergent à la surface du sol.

Elles donnent alors naissance à des adultes qui s'accouplent immédiatement et fournissent les individus de deuxième génération.

Ces derniers pondent à leur tour, provoquant ainsi une troisième génération dont les larves se développent dans le courant du mois d'août.

Au Danemark, en Hollande et en Angleterre, une quatrième génération a été signalée.

Quoi qu'il en soit, les larves de cette quatrième génération s'enfoncent en terre et hivernent dans des conditions encore mal précisées.

Les moyens de lutte envisagés sont assez nombreux.

Tout d'abord, en évitant le retour continu, aussi bien dans l'année que d'une année sur l'autre, de cette culture par l'assolement, les dégâts diminueraient certainement dans de grosses proportions.

Cette diminution dans la mortalité du chou-fleur serait encore plus marquée si les maraichers prenaient garde de supprimer les mauvaises herbes, principalement de la famille des crucifères comme les « moutardes sauvages », plantes susceptibles d'héberger des pontes et des jeunes larves de cécidomyie.

Il serait également utile de recommander la destruction par le feu ou la chaux vive des choux contaminés, désignés par les maraichers sous les noms de « choux borgnes » ou « sans cœur ».

Jusqu'à présent, les traitements chimiques essayés à diverses reprises, l'ont été sans grand succès.

La plupart des « *bouillies savonneuses ordinaires* » à base de nicotine, ne possèdent pas un pouvoir mouillant suffisant pour s'introduire entre les feuilles du bourgeon central.

Par temps chaud, le produit s'évapore et, par temps de pluie il se dissout.

Il existe toutefois déjà des « bouillies à base de nicotine incorporée à des huiles minérales ».

Ces produits offrent l'avantage d'adhérer sur le végétal (plante).

L'emploi des insecticides a également été essayé.

Les expériences se poursuivent d'ailleurs encore.

Toutefois il faut avouer que cet emploi des insecticides est extrêmement aléatoire.

L'épandage d'insecticides sur les choux-fleurs au moment de la ponte des Cécidomyie serait exclusivement destiné à éloigner les femelles de ces insectes.

Les résultats obtenus à l'étranger sont pourtant assez encourageants, mais, ils démontrent également la nécessité de n'effectuer les traitements qu'à bon escient, c'est-à-dire avant la période du vol de la majorité des insectes.

Dans notre région les expériences ne font que commencer.

Trois pièces : le « Marais », la « Canarderie » et le « Dépôt » ont été mises à la disposition de M. R. L. Bouchet.

Chacune de ces terres a été elle-même divisée en trois parties.

Dans chacune d'entre-elles des expériences différentes sont tentées.

Toutefois, que nos maraichers ne se leurrent pas.

C'est là un travail de longue haleine qu'a entrepris M. Bouchet.

Peut-être pourra-t-il bientôt leur conseiller avec certitude l'emploi de tel ou tel produit, destiné à diminuer les ravages que cause la Cécédomyie à la culture du chou-fleur.

Mais les expériences, avant d'aboutir, dureront certainement une année ou deux.

ÉQUILIBRE

● A quoi sert l'équilibre mécanique recherché et réalisé par le constructeur de votre voiture si, par l'emploi d'un carburant détonant ou d'une huile imparfaite, vous en rendez les conditions de marche anormales et même dangereuses.

● Donnez à votre moteur ce qui lui est nécessaire pour conserver sa parfaite harmonie et pour fonctionner avec le maximum de rendement et le minimum d'usure.

Esso le super carburant

Essolube SUPER HUILE POUR AUTOS

F. 36-9 B.

9021

Le Jardinage Pratique

LES TRAVAUX DU MOIS DE JUIN

JARDIN POTAGER

Continuez, en les échelonnant, les semis de pleine terre de produits à récolter en automne et en hiver. SEMEZ : chicorée frisée, choux de toutes sortes, ciboules, haricots (les derniers à manger en sec), laitues, navets, poireaux, pois ridés, pourpier, scaroles, etc. REPIQUEZ : les semis à point. Recueillir les graines mûres des légumes sélectionnés. Liez les salades bonnes à cueillir ; couchez les fanes des oignons ; ramez haricots et pois. Paillez les planches nouvellement plantées ou semées. Multipliez les arrosements, binez et sarclez. Buttez les pommes de terre. Abritez et repeignez coffres et châssis ; rangez cloches et paillassons. RÉCOLTEZ : artichauts, asperges, carottes, choux, choux-fleurs, concombres, épinards, fèves, haricots (des chassis), navets, persil, poireaux, pois, radis, romaine, etc.

JARDIN FRUITIER

Pincez et palissez en vert les branches d'espallers. Eclaircissez les fruits et ensachez les plus beaux lorsqu'ils commencent à mûrir. Enlevez les filets de fraisiers. Bassinez le feuillage des arbres. Binez. Détruisez les insectes. RÉCOLTEZ abricots hâtifs du clos, cerises, guignes et bigarreaux, fraises à gros fruits remontants, fraises à petits fruits, groseilles à grappe et groseilles à maquereau hâtives.

JARDIN D'AGRÉMENT

Taillez en vert les aubépines, boules de neige, lilas et autres arbustes d'ornement à floraison printanière, à mesure qu'ils défleurissent. Arrosez, fauchez les gazons. Semez encore à mi-octobre et en terre légère, un certain nombre de plantes annuelles, à repiquer en juillet-août pour voir fleurir à l'automne : capucines, chrysanthèmes à carène, coréopsis, gillas, immortelles, cinéraire, phlox de Drummond, réséda, soucis doubles, etc. Continuez à semer les plantes bisannuelles et vivaces indiquées en Mai. Arrachez et rentrez les oignons de crocus, jacinthes, narcisses, tulipes. Détachez les caïeux ; arrachez les griffes d'anémones et de renoncules. Cueillez un grand nombre de fleurs.

Comment arroser les plantes

L'arrosage ne consiste pas à épandre de l'eau sur les plantes au petit bonheur. Arrosez utilement, car un arrosage mal donné nuit autant qu'une culture mal faite.

Arrosez les semis avec un arrosoir à pomme très fine pour ne pas battre la terre et assurer une bonne germination.

Arrosez les plantes en pots surtout celles récemment repiquées. Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins d'eau. Ceux-ci dépendent de leur végétation, de l'endroit où elles sont piscees, de la porosité des pots. N'arrosez que celles qui en ont besoin. Trop d'eau nole la plante, les feuilles jaunissent, la plante dépérit et ses racines pourissent.

Arrosez plus fortement les plantes placées dans le haut des châssis que celles du bas qui reçoivent généralement les égouts des eaux de conservation.

Arrosez les plantes repiquées en pleine terre toujours pour éviter le battage de la terre. Paillez et ensuite arrosez-les à la grosse pomme, à la lance en ne cinglant pas le sol. Si vous avez ou pouvez avoir l'eau sous pression, mettez en œuvre les arrosoirs automatiques qui projettent l'eau en pluie fine réduisant les efforts et économisant la main-d'œuvre.

Quand arroser ? N'arrosez jamais par les journées très chaudes au milieu de la journee, sauf si les plantes en ont un besoin pressant. L'eau froide mouillant les racines chauffées par le soleil glace celles-ci et le brusque abaissement de température ainsi produit est préjudiciable à la végétation.

Arrosez de preference le matin de bonne heure ou le soir à la tombée du jour, surtout pendant les journées chaudes, car l'eau s'evaporant moins vite pendant la nuit les arrosages ont plus d'action.

Eau propre. Employez toujours des eaux saines et propres ne contenant pas de résidus et de sous-produits nocifs d'usine et les moins calcaires. Arrosez à l'eau de pluie les plantes de terre de bruyère en raison de l'acidité de la terre de bruyère ; les eaux calcaires sont defavorables.

Evitez en hiver de mouiller les feuilles des plantes : l'eau s'évaporant lentement séjourne longtemps et peut les faire pourrir.

Le blanchiment des endives

Les chicorées, endives frisées, sont un légume d'été et d'hiver très apprecie, que l'on consomme cru, à la condition que les feuilles soient jaunies ou blanchies après un certain temps qu'elles ont passé à l'obscurité complète. La chlorophylle, ou matiere verte végétale, exige la lumiere pour se former et se conserver ; à l'obscurité elle ne se produit pas ou elle disparait ; c'est de l'etiolement. Chez les endives, comme pour d'autres légumes-feuilles, tels que les celeris à côtes, le chou-marin, la chicorée à grosses racines qui produit de la salade cave, la barbe de capucin ou le witloof, les feuilles étiolées sont plus tendres, beaucoup moins amères. Le légume est plus beau et de meilleure qualite ; le blanchiment est ici absolument nécessaire. Il se produit naturellement dans le cœur des endives, lorsque c'est une variété bien sélectionnée, produisant une touffe de nomoreuses feuilles. Mais on n'attend pas pour récolter que toutes les feuilles soient developpees ; au surplus le blanchiment naturel n'est pas aussi parfait que si on le produit artificiellement.

On peut y procéder de plusieurs façons, mais quel que soit le système adopté, il ne faut l'appliquer que si les plantes sont sèches et non échauffées. Par exemple, le matin d'une belle journée, les feuilles sont chargées de rosee ; pendant l'après-midi elles sont surchauffées; on ne peut pas alors s'occuper du blanchissement des endives, les feuilles pourriraient avant de blanchir ; on doit attendre vers la soirée. On peut couvrir les plantes, dès qu'elles sont à moitie formees, avec des planches, des pannes quelconques, des assiettes retournées, des feuilles de rhuoarbes ou de choux, assez larges pour couvrir toute la plante et maintenues en place par une pelletée de terre ; on réussit aussi à l'aide d'un pot renverse sur l'endive. Par ces moyens cependant, l'humidité produite par la transpiration ne s'evapore pas et peut souvent occasionner de la pourriture dans le feuillage. Le meilleur système consiste à lier la touffe de feuilles à l'aide d'une ligature quelconque, sans trop serrer, le lien étant à moitié de la hauteur de la touffe, afin que le dessus, resté libre, n'empêche pas le développement des jeunes feuilles et l'évaporation de l'eau transpirée. Après quinze jours à trois semaines les feuilles intérieures sont toutes bien blanchies et l'on a une endive de premier choix.

Les endives blanchies ne se conservent pas plus de huit jours en cet état ; conséquemment, on ne lie en une fois que le nombre de plantes nécessaires pour la consommation d'une semaine.

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE POUR JEUNES FILLES DE COËTLOGON RENNES

Le concours d'admission à l'Ecole Nstionale d'Agriculture pour jeunes filles de Coëtlogon-Rennes est retabli à partir de l'annee 1936. Toutefois, la suppression du concours d'admission à la section normale supérieure d'enseignement agricole et menager est maintenue.

Les candidates doivent être agées de 16 ans au moins le 1er octobre de l'année d'admission. Il n'est jamais accorde de dispense d'âge.

Le concours est obligatoire :

1° Pour les jeunes filles qui désirent une bourse ;

2° Pour les jeunes filles qui ne sont pas titulaires d'un des diplomes suivants : brevet élementaire, brevet d'études primaires superieures, certificat d'études secondaires, diplome de fin d'études secondaires, brevet superieur, baccalaureat.

Sont dispensées du concours :

1° Les candidates qui possèdent un des diplomes ci-dessus enumérés, au cas où elles ne sollicitent pas de bourse.

Au cas où le nombre total des candidates serait superieur a celui des places dont dispose l'Ecole, toutes les candidates, quels que soient leurs titres, subiront le concours d'admission.

2° Les elèves libres étrangères ;

3° Les auditrices libres.

La date du concours est fixée au 29 Juin 1936. Celui-ci aura lieu au chef-lieu de chaque departement et comportera trois épreuves ecrites :

1° Une composition française qui est appréciee au point de vue de l'écriture, de l'orthographe et du style. Durée de l'epreuve : trois heures ;

2° Une épreuve de mathématiques dont le sujet sera choisi dans le programme des mathematiques du brevet d'enseignement primaire superieur (section générale). Durec de l'epreuve : deux heures ;

3° Une composition portant sur un sujet de sciences physiques, chimiques, naturelles ou d'hygiene (programme du brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale). Durée de l'épreuve : deux heures.

Ces trois épreuves ont lieu le même jour.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Ministre de l'Agriculture, direction de l'Agriculture, 2e bureau.

LA FRAUDE A L'ADMISSION TEMPORAIRE

L'A.G.P.B. communique :

« Les sieurs Duflo, Jouette, Gilbert, Depoilly, Lemaitre, fameux fraudeurs de l'admission temporaire dans l'affaire de Honfleur, devsient rendre gorge.

Le tribunal correctionnel de Pont-Audemer, le 8 juin 1935, les condamnait à restituer solidairement onze millions et demi à l'Administration des Douanes.

Onze millions et demi raflés par leurs scandaleuses opérations, sur le dos des paysans !

Ces Messieurs avaient fait appel.

Ils avaient eu bien raison.

Les voilà acquittés, déchargés de toute peine par la Cour d'Appel de Rouen, « en ce qui concerne l'accusation de fraude sur l'admission temporaire. » (Jugement du 13 mai 1936.)

La fraude est reconnue, patente, avouée, indiscutable.

Mais la stupidité des textes fait, paraît-il, que le tribunal correctionnel était incompétent ! Et les fraudeurs s'en tirent.

La preuve est faite : Impossible avec les lois actuelles de faire rendre gorge aux fraudeurs de l'admission temporaire.

Donc, aucune garantie que la réglementation est appliquée.

Voilà le scandale.

Il n'a que trop duré.

Le blé est à 88 francs ; la culture ruinée. Les fraudeurs, eux, peuvent voler impunément des millions.

Qu'attend le Gouvernement pour supprimer l'admission temporaire ?

Qu'attend-il pour faire cesser le scandale ».

EXPOSITION DE MOTOCULTURE

Cette exposition aura lieu cette année, du 24 au 27 septembre inclus, route de Crépy, à Senlis (Oise).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 juillet. Pour renseignements, s'adresser au commissariat général, 2, rue de Presbourg, Paris, 8e. Téléph. Balzac 11.70.

CONSEILS AUX AVICULTEURS

Réponses à des demandes de renseignements

L'AGE DES LAPINS

Mme Yvonne B..., à Orchies. — Chez les vieux lapins vous constaterez a la jointure des deux pattes de devant, que les deux articulations sont pour ainsi dire collées ; chez les jeunes, au contraire, elles sont nettement separées et on peut y insérer l'ongle et constater l'ecartement plus ou moins accentué suivant l'âge.

Les dents noires et les ongles très longs caractérisent encore les vieux lapins. Quand le lapin a moins d'un an, les ongles des pattes de devant ne dépassent pas les poils, ils les dépassent quand l'annee est révolue ; la seconde année les ongles ont tendance à se recourber

LA GALE DU NEZ CHEZ LE LAPIN

M. Jean Louis, à Tourcoing. — D'après vos indications nous croyons vos lapins atteints de la gale du nez.

Cette maladie, appelée encore gale notoedrique donne aux animaux qui en sont atteints de vives démangeaisons, ils se grattent, constamment, se frottent le nez, s'ecorchent, perdent leurs poils jusque vers les yeux, la partie intérieure de la tête : nez, lèvres, etc., se recouvrent de croûtes. Les malades maigrissent et souvent les jeunes succombent.

Eliminez d'abord les animaux malades ou suspects qui présentent de la dépilation ou qui ont des démangeaisons et désinfectez ensuite leurs cases.

Frictionner ensuite les croûtes au savon noir pour les ramollir et les laver ensuite à l'eau tiède. Après le nettoyage : friction avec une pommade cresylée qu'on laisse tout un jour ; procéder ensuite à un savonnage.

Renouveler les applications de pommade autant qu'il est nécessaire.

La guérison vient souvent après huit jours de traitement.

La pommade d'Helmerich, ou pommade sulfuro-alcaline, obtenue par un mélange de deux parties de fleur de soufre, huit parties de saindoux et une partie de carbonate de potasse est toujours employée avec succès.

On peut aussi employer la pommade sulfuro-savonneuse, obtenue par le mélange d'une partie de soufre avec une partie de savon blanc et trois parties d'eau.

Enduire de pommade les pattes de derriere de l'animal, de cette façon il se frictionne lui-même en se grattant.

A PROPOS DE LA SAVEUR DES ŒUFS

Mlle Louise, 16, Denain. — La qualité des produits employés dans l'alimentation des pondeuses a certainement une influence sur la saveur des œufs. Nous avons déjà signalé dans cette chronique le cas de volailles piccorant des asticots et des débris de viande en putréfaction sur un fumier d'équarrissage et produisant des œufs impropres à la consommation en raison de l'odeur épouvantable qu'ils dégageaient après cuisson, même à l'état frais.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la bonne farine de viande stérilisée, distribuée à raison de 10 à 12 % dans la pâtée sèche ou humide, ne donne aucun goût désagréable aux œufs.

Il faut tenir compte des odeurs dont les œufs sont environnés, les pores de la coquille laissent pénétrer très aisément les odeurs fortes. On a remarqué que les œufs enveloppés de papier nouvellement imprimé et y séjournant quelque temps, prenaient le goût d'encre d'imprimerie, de même le voisinage des oignons est très nuisible au bon goût des œufs.

Rejeter pour l'emballage la paille ou le foin sentant le moisi.

Un auteur anglais raconte l'histoire d'une fermière, qui apportait à un client de la ville un petit panier d'œufs frais, voisinant avec un bouquet de thym et quelques roses. En mangeant d'excellents œufs à la coque, le consommateur fut bien étonné de leur trouver un goût exquis de fleurs, d'herbes fines, de senteur des bois, qu'ils avaient contracté par le voisinage odorant. A peine une journée avait suffi pour les parfumer d'une manière bien inattendue et des plus heureuses.

2°. — En ce qui concerne votre deuxième demande, veuillez vous en rapporter à notre chronique de mercredi dernier sur les accouplements.

Paul DUBUS.

CONTRE les maladies infectieuses, employer le CURAZOL, de R. MARTIN, à Feignies. (Voir plus loin aux annonces). 206

TRAITEMENT DES POMMES DE TERRE CONTRE LE DORYPHORE ET LE MILDIOU

DES DÉMONSTRATIONS A L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE

La Direction des Services agricoles du Nord organise des démonstrations sur le traitement des pommes de terre contre le Doryphore et le Mildiou, qui auront lieu à l'Ecole d'Agriculture de Wagonville, **le samedi 13 Juin, de 14 à 17 h.**

Des parcelles de pommes de terre seront mises à la disposition de chacun des constructeurs désirant faire fonctionner des pulvérisateurs, soit à dos, soit à grand travail et à traction animale. Ces constructeurs devront se faire inscrire au moins cinq jours à l'avance, à la Direction des Services Agricoles, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille. Ils pourront essayer leurs appareils dans la matinée. Tous les pulvérisateurs devront fonctionner avec le même produit mis à leur disposition.

Il ne sera opéré aucun classement, les démonstrations étant destinées à montrer comment on peut facilement organiser les traitements insecticides et fongicides sur la pomme de terre et à permettre aux agriculteurs et aux Syndicats de défense des cultures de choisir les appareils qui leur paraîtront le mieux adaptés à leur situation particulière.

Rappelons à ce sujet que les Syndicats de Défense des cultures peuvent obtenir des subventions de l'Etat pour les pulvérisateurs à traction animale qu'ils achèteront dans le but de lutter contre le Doryphore qui menace notre région. Les demandes seront adressées à M. le Ministre de l'Agriculture par l'intermédiaire de M. le Directeur des Services agricoles.

NOTA. — Les exposants pourront également présenter des appareils destinés au traitement des arbres fruitiers et du houblon.

LA POLITIQUE AGRICOLE DE DEMAIN

Dans « l'Action Agricole », organe du Syndicat Agricole de la Région de Paris, M. Rabineau écrit :

« Il est encore trop tôt pour connaitre exactement quelle sera la situation exacte qui sera faite à l'Agriculture, lors de la montee au pouvoir du gouvernement issu des elections législatives récentes. On peut cependant apercevoir quelques-unes des mesures qui semblent devoir être prises dans les mois prochains, si on s'en rapporte aux discours et interviews reproduits par la Presse.

» M. Léon BLUM, au Conseil National Socialiste tenu à Paris le 10 mai, a déclaré notamment :

« Il faut simplifier et détendre la fiscalité et dans toute la mesure du possible réduire la marge en grande partie fiscale qui existe aujourd'hui entre le prix de gros et le prix de détail, de façon, par exemple, que l'accroissement nécessaire des prix et des revenus agricoles ne se répercute pas en vie plus chère sur la consommation des richesses. »

» Et l'on ne peut manquer de retenir avec satisfaction, ces mots : « l'accroissement nécessaire des prix et des revenus agricoles ».

» De son côté, M. G. MONNET, député de l'Aisne, a indiqué comment le prochain gouvernement entendait régler la question du Blé. « L'Office du Blé, dit le député de l'Aisne, figure à notre programme ; sa direction serait confiée à un Conseil de trente membres : quinze d'entre eux représenteraient les cultivateurs et seraient choisis parmi eux, huit représenteraient les consommateurs, et sept membres seraient nommés par le ministre dont trois représenteraient la meunerie, le commerce des grains et la boulangerie ».

» Signalons, à cette occasion, la lettre ouverte adressée par M. Marcel BRAIBANT, auteur remarqué du livre « D'abord la Terre », à M. DALADIER, Président du Parti Radical-Socialiste, pour lui demander de prendre dans le prochain gouvernement, le ministère de l'Agriculture.

« Evoquant la misère paysanne actuelle, M. Marcel BRAIBANT souhaite « que le ministère de l'Agriculture soit considéré comme l'un des postes principaux du prochain gouvernement, parce qu'il commande toute notre économie nationale »... et il conclut que la rude besogne à accomplir réclame un chef d'une très grande autorité, telle que seul peut en avoir un ancien Président du Conseil. »

La défense des Cultures

CONTRE LE BLANC DU POIS

Lorsqu'arrivent les chaleurs, les cultures de pois sont sujettes au blanc ou oïdium. Les feuilles se recouvrent d'un revêtement blanchâtre. On conseille l'emploi du soufre sublimé, le matin par temps sec et chaud. Le remède radical qui a donné les résultats les plus efficaces, est la solution de **pentasulfure de potassium (foie de soufre)** que l'on prépare à la dose de trois à cinq grammes du produit par litre d'eau.

Le traitement très économique est également efficace contre le blanc du rosier, celui du pommier, etc...

L'ALTISE DE LA BETTERAVE

Il existe une variété d'altise de couleur vert métallique, qui accomplit les diverses phases de son développement sur la betterave, mais elle est assez rare dans le Nord. D'après MM. Balachowski et Mesnil, les dommages causés en ce moment par une altise voisine de même couleur, seraient dus à une autre variété qui vit à l'état de larve sur les feuilles de rumex et de renouées sauvages, elle ne s'attaque à la betterave **qu'à l'état adulte.**

Cet insecte apparait, dès la fin d'avril, pendant les heures chaudes des premières belles journées ; ces insectes s'accouplent et pondent des œufs isolés dans le sol, au pied de leurs plantes hôtes. L'incubation dure environ trois semaines, suivant la température. Vers le 15 juin, les petites larves éclosent et vont creuser de fines galeries superficielles dans les racines des rumex et des rhubarbes. Au début de juillet, elles se nymphosent en terre et les insectes parfaits apparaissent en août. Ils hivernent et ne se reproduisent qu'au printemps suivant.

Ce sont ces adultes ayant hiverné qui s'attaquent aux jeunes betteraves pendant le mois de mai et criblent les feuilles de petits trous, tellement nombreux parfois que les plantes privées de leur parenchyme, meurent. Les dégâts, cette année, sont très importants en Brie.

Comme traitement, il importe de détruire avec soin les mauvaises herbes du genre rumex, oseille, ainsi que les renouées.

Lorsque les attaques des altises sont inquiétantes, on les arrête par des pulvérisations arsenicales à la dose de 2 à 2.5 %.

Le Marché du Blé

Le 15 mai, le J.O. a publié une note dont voici le texte :

« La faiblesse des cours enregistrés depuis quelques jours au marché des blés libre n'est justifiée ni par l'importance des stocks de la récolte 1935, ni par l'état de la récolte en terre.

« Pour hâter un redressement que la juste appréciation de la situation ne manquera pas d'imposer à bref délai et pour ne pas abandonner momentanément aux hasards de la spéculation les intérêts légitimes de la culture, résolue elle-même à résister à l'avillissement des prix proposés, le ministre de l'Agriculture vient de prendre, notamment, les mesures ci-après indiquées :

« 1° Le pourcentage d'emploi des blés stockés imposé à la meunerie est, à partir du 16 mai 1936, abaissé de 20 % ;

« 2° La délivrance des certificats « BSP » « BP » et « BS-35 » en échange des attestations « ASP », « AP » et « AS-35» possédées par les meuniers en sus de leurs obligations est suspendue. Ainsi, chaque meunier sera tenu d'acheter directement les blés stockés qu'il est dans l'obligation d'incorporer dans ses moutures ;

« 3° Le service de l'intendance est chargé de poursuivre activement, à Paris et en province, les achats importants de blé libre déjà annoncés dans un récent communiqué, en même temps que se réalisent les opérations immédiates d'exportation ;

« 4° Afin de ne pas alourdir le marché, et contrairement à ce qui avait été annoncé, un délai supplémentaire est accordé pour l'entrée du contingent global des blés marocains, dont le relèvement ne tirera donc pas avant le 31 mai, et sera reporté aux une période ultérieure ;

« 5° Il est rappelé aux sociétés coopératives de stockage qu'elles sont tenues dans leur intérêt comme par les obligations de leurs contrats, de respecter scrupuleusement l'échelonnement de leurs ventes. Des vérifications sévères et répétées sont en cours. Les infractions relevées seront rigoureusement sanctionnées.

« Cet ensemble de mesures que le gouvernement se réserve de compléter et d'aménager, traduit tout l'intérêt qu'il attache à la reprise immédiate du marché du blé, dont aucune cause technique ne justifie la faiblesse ».

LE PAIEMENT DU LAIT A LA MATIÈRE GRASSE

Dans notre dernière page agricole, du mardi 26 mai, nous avons publié une note sur le paiement du lait à la matière grasse, système adopté depuis plusieurs années par une Coopérative du Poitou.

A ce sujet M. Léon LAHANIER, conseiller général d'Avesnes, rappelle qu'il a déposé lors de la session de novembre 1935 de l'assemblée départementale le vœu suivant ainsi conçu : « Que soient créés et mis en vente des laits dont l'appellation serait N° 1 pour ceux d'une densité de 34 grammes et au-dessus et lait N° 2 pour ceux dont la densité est inférieure avec un minimum de 30 grammes de matières grasses au litre.

» Son application réduirait la surproduction et la vente de laits de qualité médiocre ou moyenne.

» Vendre un produit pour sa qualité n'est pas un vol, mais le contraire est une tromperie ».

Echos et Informations

L'IMPORTATION DE MAIS

Le J.O. a publié un arrêté en vertu duquel les maïs « petit grain » importés à tarif réduit, devront être conformes aux échantillons deposés dans chacun des bureaux de douane de Dunkerque, Bordeaux, Le Havre, Marseille, etc... etc...

L'IMPORTATION DES